



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Développement de la cyberadministration

Le Canton de Vaud simplifie l'accès aux démarches en ligne avec l'identification par vidéo

Il est désormais possible d'ouvrir un compte entièrement à distance sur le portail sécurisé du Canton : Vaud annonce aujourd'hui la possibilité de faire vérifier son identité par vidéo. Les Vaudoises et les Vaudois peuvent ainsi accéder facilement à plus de 100 prestations en ligne et bénéficier d'avantages multiples grâce à leur espace personnel. L'identification par vidéo, largement disponible dès janvier 2025, constitue un pas de plus dans le développement de la cyberadministration et s'inscrit dans la volonté du Conseil d'Etat de simplifier les démarches de la population.

Obtenir un extrait du registre des poursuites, annoncer un déménagement en ligne, s'inscrire dans une école professionnelle, remplir sa déclaration d'impôts, commander des actes d'Etat civil... Depuis plusieurs années, la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) et les services de l'administration cantonale vaudoise facilitent la vie de la population et des entreprises en mettant à leur disposition un nombre croissant de prestations en ligne, accessibles partout et en tout temps. A l'heure actuelle, plus de 100 démarches peuvent être réalisées à distance.

Un compte qui offre plusieurs avantages

Ouvrir un compte permet d'accéder à l'ensemble des prestations en ligne, y compris celles nécessitant de vérifier l'identité de la personne. C'est le cas, par exemple de la consultation de son dossier fiscal ou d'une demande de duplicata du permis de conduire. L'ensemble des prestations disponibles peuvent être retrouvées à l'adresse [vd.ch/en-ligne](https://www.vd.ch/en-ligne).

Et ce n'est pas le seul avantage pour les particuliers et les professionnel·le·s. Grâce à son espace personnel ou professionnel, accessible 24h/24, il est facile de gérer et suivre l'ensemble de ses demandes, avec une progression sauvegardée et des formulaires préremplis avec les informations déjà connues de l'administration, comme

les noms, prénoms et dates de naissance. Des demandes d'extraits ou d'attestations peuvent ainsi être faites simplement et rapidement. Au besoin, les usagères et usagers bénéficient d'une assistance personnalisée pour l'utilisation des services en ligne du Canton. Enfin, la sécurité et la confidentialité sont renforcées grâce à des vérifications strictes et la double authentification.

Un simple rendez-vous, par webcam ou au guichet

Pour ouvrir son compte et accéder au portail sécurisé, trois étapes suffisent :

1. Demander un moyen d'identification électronique (MIE), émis par le Canton, à l'adresse vd.ch/demande-mie
2. Faire vérifier son identité en prenant rendez-vous pour l'étape d'identification, soit par vidéo depuis un ordinateur, soit en quelques minutes au guichet d'une préfecture ou du Service des automobiles et de la navigation (SAN) de Lausanne.
3. Activer son compte en suivant les instructions reçues dans l'e-mail d'activation. Il est alors possible de bénéficier de tous les avantages de son espace personnel.

Simplicité et sécurité

Le Conseil d'Etat, en mettant à disposition des habitant·e·s un espace de cyberadministration conçu et géré par l'Etat, entend simplifier leurs démarches tout en maximisant la sécurité et le respect des données personnelles. Au premier semestre 2024, plus de 800'000 demandes ont transité par l'espace de cyberadministration vaudois. Grâce aux préfectures et au SAN - qui restent à disposition des Vaudoises et des Vaudois pour vérifier leur identité, plus de 32'000 MIE ont déjà été octroyés. La vidéoID, en offrant un nouveau canal pour ouvrir un compte sur le portail sécurisé, s'inscrit dans la volonté de poursuivre la simplification des échanges avec les administré·e·s. Le Conseil d'Etat prépare dans le même temps l'arrivée future de l'identité électronique suisse, pour laquelle il s'est engagé après le refus d'un premier projet de loi en 2021, afin qu'elle soit compatible avec les services en ligne du Canton. L'e-ID fédérale constituera une étape supplémentaire dans le développement des services numériques en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 décembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, via Charles Super, délégué départemental à la communication, [charles.super\(at\)vd.ch](mailto:charles.super(at)vd.ch)

DCIRH, Catherine Pugin, déléguée au numérique, [021 316 37 29](tel:0213163729)